

7 mai 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue au lieu et à l'heure ordinaires des assemblées, le lundi 7 mai 2018, à laquelle étaient présents:

M. Michel Blackburn, conseiller  
Mme Annie Girard, conseillère  
Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière  
M. Vallier Girard, conseiller  
M. Olivier Hudon, conseiller  
Mme Suzan Lecours, conseillère  
M. Claude Riverin, conseiller

Sous la présidence de M. Laurent Thibeault, maire.

Assiste également à cette séance, Mme Nadia Gilbert de la firme Deloitte

3 citoyens présents

Formant quorum, M. Thibeault ouvre la séance à 19 h 00.

**86 07-05-2018 3) Lecture et adoption de l'ordre du jour**  
**Résolution 86-2018**

M. Michel Blackburn propose, appuyé M. Vallier Girard et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que lu et rédigé avec la mention que l'article «Affaires nouvelles» demeure ouvert. Les sujets suivants sont ajoutés:

- **Résolution TECQ;**
- **Résolution modifiant la résolution 50-2018, demandes d'aide financière projets structurants;**
- **Reddition de comptes organismes;**
- **Poste d'essence autonome à Sainte-Rose;**
- **Priorités aux entreprises locales.**

**87 07-05-2018 4) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2018**  
**Résolution 87-2018**

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2018 au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, M. Claude Riverin propose, appuyé par M. Michel Blackburn et résolu à l'unanimité d'en faire l'adoption avec dispense de lecture.

**88 07-05-2018 5) Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 avril 2018**  
**Résolution 88-2018**

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 avril 2018 au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, M. Claude Riverin propose, appuyé par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité d'en faire l'adoption avec dispense de lecture.

*Dépôt de la liste des  
comptes payés*

6) Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des comptes payés en avril 2018, totalisant 82 237,21 \$.  
Cette dernière est disponible sur le site internet de la Municipalité à l'onglet publication.

*Dépôt de la liste des  
revenus reçus*

7) Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des revenus reçus en avril 2018, totalisant 168 439,60 \$.  
Cette dernière est disponible sur le site internet de la Municipalité à l'onglet publication.

### **8) Correspondance**

- Une lettre de M. Louis-Joseph Grenon demandant une diminution de taxes de services d'aqueduc pour sa terre agricole;
- Une lettre d'invitation de Rivière Petit-Saguenay à son brunch bénéfice qui aura lieu le 3 juin 2018;
- Une lettre de la Corporation nautique du Quai demandant un amendement à l'entente de cession des biens en faveur de la Municipalité;
- Une lettre de remerciement de La Maison Notre-Dame-du Saguenay pour l'aide financière octroyée par la Municipalité;
- Une invitation de la Fondation Charles-Gravel à son souper annuel crabe des neiges qui aura lieu le vendredi 18 mai 2018;
- Une demande de soutien financier de la SDECT;
- Une invitation à l'assemblée annuelle du CRSBP;
- Une demande du comité Virage pour l'utilisation du Pavillon de la Montagne les 29 et 30 juin;
- Une demande du comité Virage concernant la possibilité d'utiliser du matériel de sécurité appartenant à la Municipalité lors de la 4<sup>e</sup> édition de leur festival qui aura lieu du 28 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2018;
- Une demande de dérogation sur le bruit du Festival Virage;
- Une demande d'utilisation du terrain de balle-lente comme stationnement lors du Festival Virage;
- Une lettre de la SOPFIM concernant un programme de protection des forêts contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette;
- Une demande d'appui du Centre féminin du Saguenay;

*Dépôt  
Rapport financier  
2017*

### **10a) Dépôt du rapport financier pour l'année se terminant le 31 décembre 2017**

Le rapport financier pour l'année se terminant le 31 décembre 2017 est déposé au conseil.

**10b) Présentation du rapport financier pour l'année se terminant le 31 décembre 2017**

M. Laurent Thibeault, maire invite Mme Nadia Gilbert de la firme Deloitte à faire la présentation du rapport financier pour l'année se terminant le 31 décembre 2017. Elle mentionne que l'année 2107 dégage un surplus de 8 859 \$ pour un surplus accumulé totalisant 102 553 \$.

*Rapport de l'inspecteur* **10c)** Le rapport de l'inspecteur pour le mois d'avril est déposé au conseil.  
*Avril 2018*

*Rapport financier SDECT* **10d) Dépôt du rapport financier de la SDECT pour l'année se terminant le 31 décembre 2017**

Le rapport financier de la SDECT pour l'année se terminant le 31 décembre 2017 est déposé au conseil.

**89 07-05-2018 10e) Entente relative à la constitution et à la gestion d'un fonds dédié à l'acquisition de véhicules utilisés par le service de sécurité incendie**  
**Résolution 89-2018**

- CONSIDÉRANT QUE la MRC du Fjord-du-Saguenay et la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord ont conclu, en octobre 2005, une entente appelée « *Entente relative au mode d'utilisation des fonds obtenus par la MRC du Fjord-du-Saguenay dans le cadre du Fonds de travaux correcteurs de l'entente Péribonka IV* »;
- CONSIDÉRANT QUE depuis la signature de l'entente, la MRC a versé un montant de 250 000 \$ pour l'achat de véhicules incendie, ainsi qu'un montant supplémentaire de 11 333,23 \$, pour la mise à niveau de ses équipements de protection et de lutte contre les incendies;
- CONSIDÉRANT QU'un montant de 3 666,77 \$ est toujours disponible sur demande par la Municipalité pour la mise à niveau des équipements de protection et de lutte contre les incendies;
- CONSIDÉRANT QUE la Municipalité verse à la MRC un montant annuel de 5 000 \$ afin de constituer un Fonds pour l'acquisition de véhicules utilisés par le Service de sécurité incendie;
- CONSIDÉRANT QUE des intérêts majorent ce Fonds et devront être remis à la Municipalité en plus du total des versements annuels versés par la Municipalité.
- CONSIDÉRANT QU'une somme de 50 000 \$, en excluant les intérêts à remettre, a été accumulée et est disponible pour la Municipalité pour la constitution de ce Fonds pour l'acquisition de véhicules utilisés par le Service de sécurité incendie;
- CONSIDÉRANT la résolution C-17-276 du 11 octobre 2017 de la MRC autorisant la signature de nouvelles ententes afin de permettre le décaissement des sommes accumulées aux municipalités qui en font la

demande pour l'acquisition de véhicules utilisés par leur Service de sécurité incendie;

POUR CES MOTIFS, Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Claude Riverin et résolu à l'unanimité d'abroger et de remplacer l'entente conclue entre les parties en octobre 2005 par la présente entente. M. Laurent Thibeault, maire et Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière sont autorisés à signer la nouvelle entente.

**90 07-05-2018 10f) *Don à la Fondation du Cégep de Chicoutimi, Bourses au mérite, 350 \$*  
*Résolution 90-2018***

Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Michel Blackburn et résolu à l'unanimité de verser un montant de 350 \$ en guise de bourses au mérite à la fondation du Cégep de Chicoutimi.

**91 07-05-2018 10g) *Demande d'aide financière de 70 000 \$ dans le programme TECQ (taxe essence Canada Québec), Pavillon de la Montagne et engagement de la Municipalité*  
*Résolution 91-2018***

- Attendu que la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;
- Attendu que la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- Attendu que ce programme permet d'utiliser jusqu'à 20% du montant autorisé en infrastructures dans le volet communautaire et sportif;
- Attendu que des sommes sont encore disponibles et que la Municipalité désire utiliser un montant de 70 000 \$ pour son infrastructure communautaire (Pavillon de la montagne);
- Attendu que quelques impondérables sont venus augmenter le budget prévu pour l'agrandissement de ce centre communautaire pour un montant équivalent à la présente demande;
- Attendu que la municipalité n'a pas d'autres sources de financement à sa disposition;
- Considérant que 5 mois se sont écoulés depuis la demande initiale et que le ministère des Affaires municipales demande que le conseil adopte une résolution à jour;

Pour ces motifs, M. Claude Riverin propose, appuyé par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Maryse Girard à préparer et déposer

une demande d'aide financière dans le programme de la TECQ au montant de 70 000 \$.

- La Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec du même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés de la TECQ 2014-2018;
- La Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en Infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

**92 07-05-2018 10h) Résolution modifiant la résolution 50-2018, demandes d'aide financière projets structurants  
Résolution 92-2018**

- Considérant que le Fonds des projets structurants de la MRC du Fjord prévoit que le coût des projets récurrents ne doit pas dépasser 40 % de l'enveloppe disponible pour notre Municipalité;
- Considérant que le coût total des projets récurrents acheminés vers le Fonds des projets structurants dépasse le pourcentage autorisé et, qu'il y a lieu de modifier quelque peu la résolution 50-2018;
- Considérant que le projet de mise à jour de la carte touristique fait partie de ces projets et, qu'il répond aux critères d'admissibilité du

Fonds « Politique de dons et commandites » de la MRC du Fjord-du-Saguenay – volet local; et, qu'il y a lieu de rediriger la demande vers ce dernier;

Pour ces motifs, M. Michel Blackburn propose, appuyé par M. Vallier Girard et résolu à l'unanimité de rediriger la demande d'aide financière du projet de mise à jour de la carte touristique vers la « Politique de dons et commandites » de la MRC du Fjord.

**93 07-05-2018 8) *Demande d'amendement à l'entente de cession des biens de la Corporation nautique***  
***Résolution 93-2018***

- Considérant qu'un acte de cession des biens de la Corporation nautique en faveur de la Municipalité a été signé en 2017 et, que l'on a constaté que la liste des biens à céder est incomplète;
- Considérant qu'il y a lieu d'y ajouter les gardes de sécurité et les vingt-trois panneaux d'interprétation;
- Considérant que les membres du conseil sont favorables à amender l'acte de cession;

Pour ces motifs, M. Claude Riverin propose, appuyé par M. Michel Blackburn et résolu à l'unanimité de procéder à l'amendement de l'acte de cession des biens de la Corporation nautique en faveur de la Municipalité, et d'y ajouter les biens suivants : gardes de sécurité et panneaux d'interprétation (23).

**94 07-05-2018 8) *Invitation au souper crabe des neiges de la Fondation Charles-Gravel***  
***Résolution 94-2018***

Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Michel Blackburn et résolu à l'unanimité d'acheter 2 billets à 70 \$ pour le souper bénéfique « crabe des neiges » de la Fondation Charles-Gravel qui aura lieu le vendredi 18 mai 2018.

**95 07-05-2018 8) *Demande de soutien financier de la SDECT, budget 2018***  
***Résolution 95-2018***

M. Michel Blackburn propose, appuyé par M. Vallier Girard et résolu à l'unanimité de procéder au versement d'une aide financière de 688 \$ à la SDECT, afin qu'elle soit en mesure d'équilibrer son budget 2018.

**96 07-05-2018 8) *Demande du comité VIRAGE concernant la possibilité d'utiliser du matériel de sécurité appartenant à la Municipalité lors de la 4<sup>e</sup> édition de leur festival qui aura lieu du 28 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2018***  
***Résolution 96-2018***

Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Michel Blackburn résolu à l'unanimité d'aviser le comité VIRAGE que le Conseil est disposé à prêter les équipements sécuritaires disponibles pour l'activité qui se tiendra du 28 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2018.

**97 07-05-2018 8) Demande d'utilisation du terrain de balle-lente pour stationnement lors du Festival VIRAGE**  
**Résolution 97-2018**

- Considérant que plusieurs centaines de festivaliers sont attendus lors de la 4<sup>e</sup> édition du Festival VIRAGE qui aura lieu du 28 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2018;
- Considérant que le stationnement est interdit le long de la rue du Quai;
- Considérant que le comité organisateur du festival VIRAGE demande l'autorisation d'utiliser le terrain de balle-lente comme stationnement;

Pour ces motifs, Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Michel Blackburn et résolu à l'unanimité d'accepter ladite demande d'utilisation du terrain de balle-lente, du 28 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2018.

**98 07-05-2018 8) Demande de dérogation sur le bruit lors du festival VIRAGE**  
**Résolution 98-2018**

- Considérant que le comité VIRAGE organise 2 soirées de spectacles musicaux les 29 et 30 juin dans le cadre du festival VIRAGE;
- Considérant que VIRAGE demande que les spectacles musicaux soient présentés après 23 h, soit jusqu'à 24 h le vendredi 29 juin et jusqu'à 4 h le samedi 30 juin;

Pour ces motifs, Mme Suzan Lecours propose, appuyé par M. Michel Blackburn et résolu à l'unanimité de répondre positivement aux demandes de VIRAGE, en leur demandant de diminuer le nombre de décibels après 23h.

**99 07-05-2018 8) Demande d'appui Centre féminin du Saguenay**  
**Résolution 99-2018**

- Considérant que le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale déploie diverses stratégies pour aider tous les acteurs de la société québécoise à mieux comprendre, dépister et agir en matière de violence conjugale;
- Considérant qu'à ce jour, plus de 200 municipalités de partout au Québec ont appuyé la campagne;
- Considérant que l'organisme désire élargir la portée de leurs actions et sollicite notre appui afin d'envoyer un message fort et concerté aux Québécoises et Québécois :

**QUE LA VIOLENCE CONJUGALE EST INACCEPTABLE ET NE PEUT ÊTRE TOLÉRÉE.**

POUR CES MOTIFS, M. Claude Riverin propose, appuyé par M. Michel Blackburn et résolu à l'unanimité de déclarer Sainte-Rose-du-Nord « municipalité alliée contre la violence conjugale ».

QUE le conseil municipal s'y engage par voie de résolution, et rend cet engagement public préférablement pendant les 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes de 2017 et 2018.

**100 07-05-2018 12) Levée de la séance**

**Résolution 100-2018**

M. Michel Blackburn, conseiller, propose de lever la présente à 20 h 45.

---

Maryse Girard, gma  
Directrice générale et sec. trésorière

---

Laurent Thibeault, maire